

*des Princes &c.* Novembre. 1723. 327.

Dames; Mais la Maison de *Mejmes* subsiste encore en la personne de Mr. de *Mejmes Ravignan*, & en plusieurs autres Branches dans la Province de *Guyenne*. Mr. le Bailli de *Mejmes* Ambassadeur de la Religion de *Malthe* en cette Cour, est frere du Premier Président qui vient de mourir.

Il a paru depuis la mort du Cardinal Premier Ministre quantité d'Epitaphes, qui certainement ne seront pas gravées sur son Tombeau, & le Parnassé satirique n'a pas épargné sa mémoire; mais la Cour plus judicieuse & plus reconnoissante que le Public, qui d'ailleurs connoissoit le mérite & le dévoüement de ce Prélat, a fait fraper une Médaille dans les Galleries du *Louvre* pour immortaliser son nom. D'un coté est le Portrait de S. Em. & de l'autre un arbre renversé par la tempe, avec cette Dévise, *Visa est dum stetit minor*. Il a paru moins grand lorsqu'il étoit debout. Pour marquer que quoiqu'il n'ait pû résister à la fatigue accablante des affaires & aux incommoditez d'une santé ruinée, on ne laisse pas de lui rendre la justice que ses envieux lui ont refusée pendant sa vie.

III. Voicy une description des deux beaux Tableaux dont nous parlâmes le mois dernier à l'Article de *France*, & que Mr. de *Serre* Peintre du Roy pour les Galeries, & de l'Académie Royale des Peintures & Sculptures, a peint, représentant la Peste de *Marseille*: c'est, dit on, un Chef-d'œuvre de l'Art, & les curieux ne seront pas fâchés qu'on leur en trace une legere idée. Ils sont de 13. pieds de large sur 18. de haut, & la composition en est si admirable, quoique terrible & affligeante, que lorsqu'ils furent présentés à Mr. le Duc d'Orleans, dont tout le monde connoît l'étenduë des lumieres & l'excellence du goût,

S. A. R.